



NÉGOCIATION

« LA VÉRITÉ SI JE MENS OU DE QUOI T'A PEUR ? »

Depuis peu, au Cabinet Cailleux et Fouché de Drancy, il semble que l'on ait trouvé le « mouton noir, « la cause de tout et de rien ». L'employeur a décidé de montrer du doigt le syndicat CGT en la personne de son délégué. Bien sur, l'employeur donne sa vision « d'employeur » de ceux qui divisent, ceux qui ralentissent, ceux qui veulent le mettre en prison, ceux qui veulent connaître les salaires des autres. C'est la CGT : C'est facile de faire porter le chapeau, la CGT a le dos large ! Cela pourrait prêter à rire... Mais

Mais que cherche vraiment le Cabinet Cailleux et Fouché, de quoi a t il peur ? De la Vérité ? De la Loi ? De la Démocratie Citoyenne dans l'entreprise ? Des salariés organisés et connaissant leurs droits ?

SALARIES, POSEZ-VOUS LA QUESTION : POURQUOI S'ATTAQUE T'ON A VOTRE REPRESENTANT CGT ? POURQUOI CE PATERNALISME ? QUI CHERCHE A VOUS DIVISER ? QUI CHERCHE A NE PAS VOUS INFORMER DE VOS DROITS ?

EN FAIT DE QUOI A PEUR VOTRE EMPLOYEUR ?

VOTRE PATRON AVANCE MALADROITE..MENT QUE LA CGT VEUT CASSER L'ENTREPRISE ET LES EMPLOIS. « ON CROIRAIT ENTENDRE LE GOUVERNE...MENT. » TOUT CELA EST INCOHERENT !

LA CGT DEFEND L'INTÈRET DES SALARIÉS. EN L'OCCURRENCE LA CGT A SEULEMENT DEMANDE LA NAO. Sachez que : La NAO est obligatoire dès que vous avez des syndicats représentatifs qui ont mandatés des délégués syndicaux (2 dans votre entreprise selon votre employeur). Il n'y a pas de seuil d'effectif. Depuis la loi de modernisation du dialogue social, il faut simplement prouver son indépendance envers l'employeur (ce qui reste difficile pour certain) et dépassé 10 % aux élections professionnelles.

LA VÉRITÉ : LA LOI EST CLAIRE ET A ETE RAPPELLÉ A VOTRE EMPLOYEUR.

Il encourt des sanctions et le remboursement des aides de l'état s'il ne poursuit pas cette concertation.

Ne tomber pas dans l'argumentaire simpliste du patronat ou de ses sbires les plus rapprochés : FAIRE PEUR ! La CGT est une organisation nationale reconnue, la première à l'offensive car elle agit toujours dans la démocratie et avec les salariés. Cela prend du temps !

Si la CGT n'avait pas demandé de NAO, il n'y aurait rien eu de plus à la fin du mois d'octobre. La négociation ne veut pas dire affrontement. La CGT ne laissera aucune personne bafouer la loi, que cela soit dans l'insulte en réunion ou dans le non respect du code du travail. Quand on dit s'attaquer à la CGT, c'est un leurre, on s'attaque en réalité au personnel et a ses droits ! La CGT sera toujours auprès des salariés, elle ne fera pas sans l'avis de ses adhérents. Elle termine toujours les négociations par un vote des salariés.

Drancy, le 14 octobre 2010

LA DEMOCRATIE N'EST PAS UNE PERTE DE TEMPS